



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rupture d'égalité chez les étudiants pour cause de lutte contre le covid-19

Question écrite n° 29149

Texte de la question

M. Adrien Morenas alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur des inégalités de traitement manifestes de certains étudiants en université faisant les frais de décisions prises par les directions de facultés dans le cadre de leur gestion de crise « covid-19 ». En effet, pour exemple, certaines universités, pour cause de fermeture au public, ont annulé tous les départs en stage jusqu'à nouvel ordre même si les entreprises accueillantes garantissaient un cadre de télétravail. Ces mêmes universités, paradoxe invraisemblable, continuent à maintenir les postes de jobs étudiants en leur sein. D'autres universités ont une politique tout autre, permettant ainsi à leurs étudiants de continuer à se projeter dans le monde du travail en lien avec leur filière grâce au maintien des stages. Il souhaite savoir quelle sera son action afin de limiter au maximum ces différences de traitement pénalisant certains étudiants plus que d'autres alors que la crise sanitaire pénalise déjà suffisamment l'ensemble du système éducatif comme d'enseignement.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Morenas](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29149

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2020](#), page 3198

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)